



Chers Clients,

En raison des dernières mesures gouvernementales, nous adaptons notre organisation en modifiant nos horaires d'ouverture téléphonique pendant la période de confinement. Vous pouvez nous contacter **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**.

En cette période particulière nous rencontrons un nombre exceptionnel de demandes impactant nos délais de réponses.

Nous regrettons cette situation et nous mettons tout en œuvre pour vous répondre rapidement.

Vous pouvez compter sur notre engagement.

N'hésitez pas à vous connecter sur votre portail **EFACT** pour accéder à vos factures et à consulter notre site [www.diac.fr](http://www.diac.fr) **FAQ** rubrique « je suis un professionnel ».

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

#### INFORMATION RELATIVE AUX PRESTATIONS D'ASSISTANCE

Pour tous les clients bénéficiant d'une prestation d'assistance sur leur(s) contrat(s), notre partenaire met tout en œuvre pour assurer la continuité de la prestation.

Néanmoins le principe de précaution restant à appliquer, notre partenaire ne pourra pas honorer la prestation lorsque le client à dépanner présente des symptômes à risque.

Sophie Moulin  
**Directeur Client France**

#### **DIAC S.A.**

Établissement de crédit et intermédiaire d'assurances, au capital de 415 100 500 EUR

Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf – 93168 Noisy-le-Grand cedex

SIREN 702 002 221 R.C.S. Bobigny – N° d'identification TVA : FR02 702002221 – Code APE 6492Z – N° ORIAS : 07 004 966